



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 115085

Texte de la question

Mme Anne Grommerch attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les pratiques de certaines assurances quant à la négociation de prêt pour les personnes qui ont un métier à risque, comme les policiers et sapeurs-pompiers par exemple. En effet, il semble que certains organismes de prêt majorent leur tarif en fonction du métier exercé par le demandeur. Cette situation n'est pas acceptable. Elle lui demande son sentiment sur le sujet et lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour éviter ces situations qui engendrent des inégalités.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Grommerch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115085

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7979

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)